

17 août 2004 -02:00

La Conférence OSCE sur la Lutte contre le racisme et la discrimination à Bruxelles les 13 et 14 septembre 2004

La Conférence OSCE sur la Lutte contre le racisme et la discrimination à Bruxelles les 13 et 14 septembre 2004

La Conférence OSCE sur la Lutte contre le racisme et la discrimination à Bruxelles les 13 et 14 septembre 2004

VIENNE/BRUXELLES, 16 août 2004 Racisme : Bruxelles accueillera la Conférence OSCE sur la Lutte contre le racisme et la discrimination La tolérance et la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination seront au centre d'une conférence internationale de l'OSCE qui se déroulera à Bruxelles les 13 et 14 septembre. Le Premier Ministre belge Guy Verhofstadt, SAR le Prince Philippe de Belgique et le Président en exercice de l'OSCE et Ministre des Affaires étrangères de Bulgarie Solomon Passy ouvriront cet événement. Les intervenants incluront le Prince Hassan de Jordanie, le Patriarche orthodoxe grec Bartholomeu et Marieluise Beck, le Commissaire du Gouvernement allemand pour la question des étrangers. L'hôte de la conférence sera le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, cette conférence découle d'une décision de l'OSCE quand ses 55 nations-membres se sont réunies pour le Conseil ministériel de Maastricht en décembre dernier. Des experts internationaux, des représentants des gouvernements, des Etats participant à l'OSCE, de même que de la société civile et des organisations non-gouvernementales participeront à cette conférence. Dans le cadre de 4 sessions sous forme d'atelier, ils se pencheront sur la question des mécanismes législatifs et institutionnels, sur le rôle du gouvernement et de la société civile, sur la question de la discrimination des travailleurs immigrés et sur les manières de promouvoir la tolérance et le respect de la diversité au travers de l'éducation et des médias. La conférence se tiendra à Brussels Expo («Heysel»), Auditorium 2000 et Hall 10, Place de la Belgique, 1020 Bruxelles. L'événement sera entièrement ouvert aux médias. L'accès aux espaces de conférence pour les représentants de la presse se fera par une carte de presse spécifique, qui pourra être obtenue par accréditation préalable. Veuillez noter que les journalistes, caméramans et techniciens déjà accrédités auprès des ministères (SPF) belges de l'Intérieur et des Affaires étrangères devront aussi demander l'accréditation spéciale. Le processus d'accréditation se déroulera du 16 août au 10 septembre 2004. Il est recommandé aux représentants des médias de soumettre leur demande le plus vite possible. Les formulaires d'accréditation et les autres informations techniques sont consultables sur un site internet spécial au http://www.osce.org/documents/cio/2004/07/3393_en.pdf. Les cartes de presse spéciales pourront être retirées au desk presse au Centre de conférence de 08h00 à 18h00 le Lundi 13 septembre et de 08h00 à 15h00 le Mardi 14 septembre. Un guichet de pré-inscription sera aussi ouvert le Dimanche 12 septembre de 14h00 à 18h00 à l'entrée principale du Service Public Fédéral Affaires étrangères, 15 rue des Petits Carmes, 1000 Bruxelles (+- 150m du haut du parc du «Petit-Sablon», métro "Porte de Namur"). Une carte de presse valide et un document d'identité assorti d'une photo d'identité seront requis au moment du retrait. Pendant la conférence, une zone de travail pour la presse offrira gratuitement des espaces de travail dotés de connections ISDN. Des « PC » n'étant pas fournis, les journalistes devraient amener leurs propres ordinateurs de type « laptop » dans la zone de travail, de même que leurs propres GSM. Les événements qui ne seront pas directement accessibles en raison du manqué de places seront diffusés dans le centre de presse au travers d'un système de TV interne. Les sessions plénières de la conférence feront l'objet d'une traduction-simultanée entre les 6 langues officielles de l'OSCE (anglais, français, allemand, italien, russe et espagnol). Des arrières-plan pour les «stand-up» seront installés dans des zones proches du centre de conférence en vue des opportunités-photo et des interviews télé. Tous les participants doivent tenir à l'esprit le fait que des mesures de sécurité importantes seront mises en oeuvre lors de la conférence. N.B. Les procédures d'inscription pour les ONG peuvent être trouvées sur

http://www.osce.org/documents/cio/2004/07/3259_en.pdf.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be